



HAL
open science

Rapport d'atelier : Vers une nouvelle ère de soutien à la pêche et l'aquaculture artisanales en Europe

Katia Frangoudes, Eider Graner

► To cite this version:

Katia Frangoudes, Eider Graner. Rapport d'atelier : Vers une nouvelle ère de soutien à la pêche et l'aquaculture artisanales en Europe. Université de Bretagne Occidentale (UBO), Brest; UMR 6308 AMURE - AMénagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux - Centre de droit et d'économie de la mer. 2023, pp.14. hal-04273657

HAL Id: hal-04273657

<https://hal.science/hal-04273657>

Submitted on 7 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

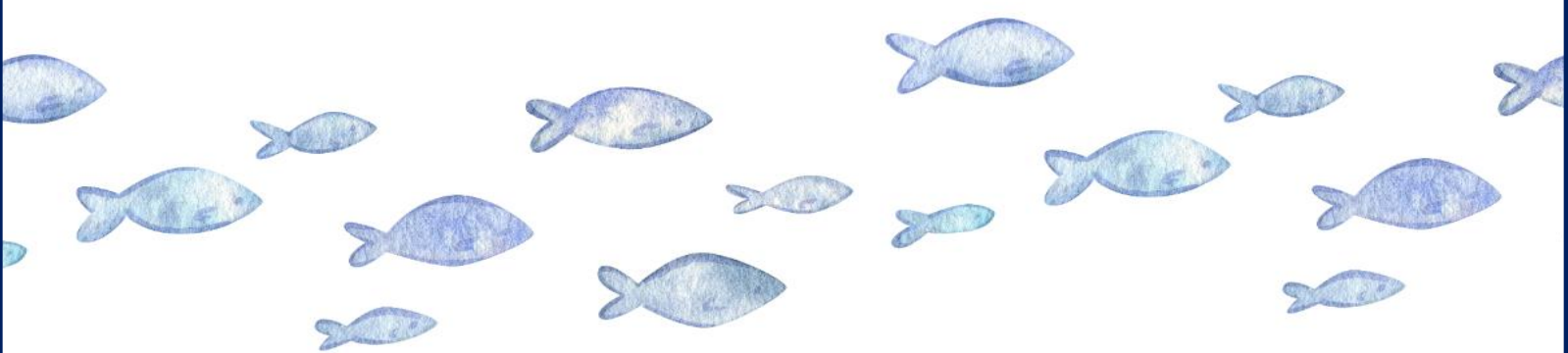


RAPPORT D'ATELIER

Vers une nouvelle ère de soutien à la pêche et l'aquaculture artisanales en Europe

23 et 24 juin 2023 à BREST

Faculté des Lettres et Sciences Humaines - Victor Segalen,
Université de Bretagne Occidentale



Sommaire

Programme de l'atelier.....	p.3
Contexte et description de l'atelier.....	p.4
Présentation de la situation de la pêche et l'aquaculture artisanales par pays.....	p.5-6
Synthèse des discussions par thématique abordée.....	p.7-10
Messages clés.....	p.11
Remerciements.....	p.12
Quelques photos de l'atelier.....	p.13-14

Programme de l'atelier

Jour 1 – Vendredi 23 juin 2023

Horaire	Thème	Intervenant.es
9:00 – 9:30	Accueil et inscriptions	
9:30 – 9:45	Mots de bienvenue et introduction	Ratana Chuenpagdee, Katia Frangoudes
9:45 – 11:10	Session 1: Histoires et faits marquants de la pêche & l'aquaculture artisanales en Afrique et en Amérique Latine	
9:45 – 9:55	TBTI Global – Déjà 10 ans	Ratana Chuenpagdee
9:55 – 10:10	Petite pêche et aquaculture au Nigeria	Akintola Shehu
10:10 – 10:25	Petite pêche et aquaculture au Kenya	Esther Fondo
10:25 – 10:40	Petite pêche et aquaculture en Equateur	Nikita Gaibor
10:40 – 10:55	Petite pêche et aquaculture à Madagascar	Thierry Razanakoto
10:55 – 11:10	Petite pêche et aquaculture en Colombie	Lina Saavedra Díaz
11:10 – 11:25	Pause-café	
11:30 – 13:15	Session 2: Qu'en est-il de la pêche et l'aquaculture artisanales en Europe ?	
11:30 – 11:45	Petite pêche et aquaculture en Espagne	José Pascual Fernández
11:45 – 12:00	Petite pêche et aquaculture au Portugal	Cristina Pita
12:00 – 12:15	Petite pêche et aquaculture en Norvège	Svein Jentoft
12:15 – 12:30	Petite pêche et aquaculture en Suède	Milena Arias Schreiber
12:30 – 12:45	Petite pêche et aquaculture à Malte	Matthew Laspina
12:45 – 13:00	Petite pêche et aquaculture en France métropolitaine	Hélène Buchholzer
13:00 – 13:15	Petite pêche et aquaculture dans les DOM-TOM français	Olivier Guyader
13:15 – 14:30	Pause repas	
14:30 – 15:30	Session interactive : L'avenir de la pêche et l'aquaculture artisanales en Europe : à quoi ressemble-t-il ?	Ratana Chuenpagdee
15:30 – 15:45	Pause-café	
15:45 – 16:45	Session interactive : Quels sont les principaux enjeux ?	Ratana Chuenpagdee
16:45 – 17:00	Mots de fin de la première journée	Ratana Chuenpagdee

Jour 2 – Samedi 24 juin 2023

10:00 – 10:05	Mots de bienvenue et introduction	Katia Frangoudes
10:05 – 10:15	Résumé de la première journée et introduction	Eider Graner, Benjamin Dudouet, Katia Frangoudes
10:15 – 10:30	Présentation des Directives européennes de la FAO	Svein Jentoft
10:30 – 11:30	Session interactive : La diversité de la pêche et l'aquaculture artisanales : peut-on la définir ?	Eider Graner, Benjamin Dudouet, Katia Frangoudes
11:30 – 13:00	Session interactive : Quels enjeux pour l'avenir ? (1)	Eider Graner, Benjamin Dudouet, Katia Frangoudes
13:00 – 14:30	Pause repas	
14:30 – 16:30	Session interactive : Quels enjeux pour l'avenir ? (2) Quel futur pour la pêche et l'aquaculture artisanales ?	Eider Graner, Benjamin Dudouet, Katia Frangoudes
16:30 – 16:45	Conclusion de l'atelier	Denis Bailly

Contexte et description de l'atelier

Le 23 et 24 juin 2023, l'atelier international « Vers une nouvelle ère de soutien à la pêche et l'aquaculture artisanales en Europe » s'est tenu à Brest. Il a été coorganisé par l'UMR 6308 AMURE (IUEM, UBO) et le réseau international « Too Big To Ignore (TBTI) », avec le soutien financier de : ISBLUE ; Ocean Frontier Institute (OFI) – Module I ; SEAWISE (H2020) et AKTEA – le réseau européen des femmes dans la pêche. Le projet Belmont Forum « FISH TO SUSTAINABILITY (F2S) » coordonné par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) a soutenu cet atelier à travers la participation de ses partenaires internationaux. Cet atelier brestois fait partie des événements de clôture de l'Année Internationale de la Pêche Artisanale et de l'Aquaculture (IYAFA 2022 : <https://www.fao.org/artisanal-fisheries-aquaculture-2022/home/en/>), qui s'est déroulée dans divers pays et régions du monde.

Au total, 70 personnes ont participé à cet atelier. La première journée a été animée par Ratana Chuenpagdee chercheuse à la Memorial University de Saint John (Terre Neuve, Canada) et animatrice de l'axe I du projet OFI et de TBTI. Au cours de la matinée, scientifiques internationaux et français spécialisés dans la petite pêche et aux parcours très divers (biologistes, écologues, sociologues, anthropologues, économistes, géographes et philosophes) ont présenté le contexte de la pêche artisanale et de l'aquaculture dans différents pays : Colombie, Équateur, Nigeria, Madagascar, Espagne, Portugal, Norvège, Suède, Malte, France et Régions Ultrapériphériques (RUP) Françaises. Chaque présentation a été suivie de questions et d'un temps de discussion. L'après-midi a été consacrée à l'échange d'idées, avis et opinions sur les principaux défis pour l'avenir de la pêche artisanale et de l'aquaculture en Europe. Lors de la deuxième journée, la parole a été donnée aux acteurs des filières professionnelles, les pêcheur.es et aquaculteurs/trices. Pendant deux sessions interactives, les participant.es et en particulier les professionnel.les se sont exprimés sur des multiples sujets tels que la définition de la pêche et l'aquaculture artisanales, la place de la petite pêche au sein des organisations professionnelles, les difficultés auxquelles ils sont confrontés et les pistes potentielles pour l'avenir. Ces sessions ont été animées par deux jeunes chargé.es de recherches de l'Université de Bretagne Occidentale et d'IFREMER, avec la contribution d'étudiant.es en doctorat et en Master de l'UMR 6308 AMURE.

Cet atelier résulte d'un travail collectif mené par les chercheur.es (seniors et jeunes), les étudiant.es (Master 1, 2, ou licence) et les doctorant.es de l'IUEM (UBO). Il a été l'occasion pour eux de réfléchir collectivement à la structuration et au contenu scientifique, en identifiant les thèmes à aborder pendant cet atelier. Ils se sont également occupés de la logistique et de l'organisation technique, ainsi que de l'identification des participant.es.

Type de participant.es	Dont internationaux	Hommes	Femmes	Total
Pêcheur.es	0	4	6	10
Chercheur.es et jeunes chercheur.es	15	17	25	42
Étudiant.es (Master 1, 2, licence, doctorat)	1	6	3	9
Associations, ONG	0	4	5	5
Services de l'État, gestionnaires et autres	2	3	1	4

AFRIQUE ET AMERIQUE LATINE

EQUATEUR. Le secteur de la pêche artisanale produit environ 70.000 tonnes/an et emploient 60.000 pêcheurs répartis dans 168 ports sur le continent et 3 sur l'île Galápagos. La pêche peut être côtière (mangroves) ou au large et cible jusqu'à 601 espèces pélagiques différentes. Les principaux défis identifiés sont la surexploitation des ressources, des techniques de pêche inadéquates, la pollution, le manque de gouvernance et plus particulièrement l'absence d'un point de vue unifié sur les problèmes du secteur. Pour répondre à ces défis, l'approche "Co-co-co" (co-produire, co-résoudre, co-identifier les problèmes) a été proposée au niveau national.

NIGERIA. Au Nigéria, le secteur de la pêche emploie 8M de personnes. Les hommes travaillent principalement à bord de navires et les femmes dans les activités post-récolte. Les engins utilisés sont polyvalents et ciblent les pélagiques en mer et dans les estuaires (58%) ainsi que dans le lac Tchad et les rivières Niger-Bénoué (42%). La pêche artisanale est aujourd'hui confrontée à des défis liés à la pollution pétrolière, la piraterie et la gouvernance du secteur. Bien que le pays a adopté les lignes directrices de la FAO, leur mise en œuvre reste à faire en raison du manque d'un plan stratégique national.

MADAGASCAR. La pêche artisanale à Madagascar cible plus de 300 espèces et emploie 1.5M de personnes. Plus de 100.000 personnes travaillent à bord de pirogues à balancier ou canoës monoxyles pas motorisés. La majeure partie de la production est exportée. Divers enjeux frappent la petite pêche tels que la diminution des ressources, la pêche illicite, les pressions sur l'environnement et la pauvreté des communautés côtières. Pour y répondre, des mesures de soutien aux actions locales, le renforcement de la surveillance et l'exploration de moyens de subsistance alternatifs sont nécessaires.

KENYA. Le secteur de la pêche artisanale au Kenya emploie environ 1.2M de personnes dont 60.000 pêcheurs. Les zones de pêche sont principalement des récifs coralliens et utilisent des pirogues en bois, dont moins de 10% sont motorisées. Dans la ZEE du Kenya coexistent plus de 10 pêcheries différentes qui sont confrontées à de nombreuses difficultés telles que la surpêche, la diminution des stocks ou la pêche illicite. Pour y remédier, le Kenya a mis en place des initiatives de gestion communautaire, de restauration environnementale et de lutte contre la pêche illicite.

COLOMBIE. La présentation a développé les résultats du travail réalisé dans le cadre du projet F2S, à savoir l'évaluation de la contribution de la pêche artisanale à la réalisation des objectifs de Développement Durable (ODD). 5 pêcheries dans 3 bassins avec diverses approches de gestion ont été étudiés. Les pêcheries insulaires sont gérées de façon collaborative, avec une forte implication des pêcheurs. Sur la côte continentale, la gestion est plus participative, combinant l'autogestion et les régulations informelles. Les pêcheurs utilisent des dispositifs de concentration de poissons qui sont plus respectueux de l'environnement.

EUROPE ET RUP FRANCAISES

PORTUGAL. Ce pays est le plus grand consommateur de produits de la mer/habitant de l'UE, la majorité provenant de la pêche artisanale, qui emploie 68% des pêcheurs portugais et représentent 90% de la flotte. L'espèce la plus importante économiquement est le poulpe. La pêche artisanale est confrontée à de multiples défis dont des mesures de gestion inadéquates et de gouvernance ainsi que les difficultés d'accès aux marchés. Les pêcheurs artisans, concurrencés par la pêche industrielle, luttent pour obtenir des prix équitables pour leurs produits via des initiatives de cogestion et de valorisation des produits.

MALTE. La pêche et l'aquaculture artisanales représentent environ 93% de la flotte maltaise, avec 836 navires ciblant diverses espèces. La flotte artisanale maltaise a diminué d'environ 30% au cours de ces dernières années et est confrontée à de nombreux défis, dont le vieillissement des pêcheurs et le manque de jeunes entrants. Les quotas, principalement pour le thon rouge, sont très difficiles à obtenir. Malgré de nombreuses aires marines protégées, les stocks de poisson diminuent. Les autorités et les pêcheurs travaillent en commun pour la mise en œuvre d'un système de cogestion afin de relever ces défis.

NORVÈGE. Le secteur de la pêche et l'aquaculture artisanales en Norvège comptait 5.503 navires en 2021, mais ce chiffre est en déclin depuis les dernières années. Toutefois, malgré la diminution du nombre de navires, leur puissance économique augmente. Les principaux défis rencontrés sont l'homogénéisation des activités et la concentration du pouvoir et de la propriété des navires due aux investissements étrangers. Le renouvellement de la flotte et l'accès des jeunes aux métiers de la pêche sont aussi des défis en raison de l'augmentation du prix des quotas et de la complexité du système.

FRANCE MÉTROPOLITAINE. La petite pêche représente 79% de la flotte avec environ 3.000 navires en activité (2021) et une répartition majeure en Nord Atlantique et Méditerranée. La pêche artisanale emploie 4.926 personnes (2020) représentant environ 51% de l'emploi total du secteur de la pêche en métropole. Toutefois, les stocks des espèces ciblées ne cessent de diminuer. La pêche artisanale est confrontée à divers enjeux tels que la répartition des quotas, le manque des nouveaux entrants, sa faible représentation au sein des instances professionnelles, la diminution de l'espace de pêche due aux parcs éoliens en mer ou des facteurs politiques (ex. Brexit).

ESPAGNE. La flotte espagnole est l'une des plus importantes de l'UE. Le secteur de la pêche et l'aquaculture artisanales comprend 7.000 bateaux et 11.000 pêcheurs. A ceci il faut ajouter la pêche à pied, secteur composé principalement de femmes. La gestion des pêches est complexe, impliquant des lois européennes, nationales et régionales. Les *cofradías* (organisations de pêcheurs locales) jouent un rôle important dans la cogestion et gèrent les ventes aux enchères, mais les intérêts des pêcheries industrielles ont tendance à dominer. La pêche artisanale espagnole est confrontée à plusieurs problèmes tels que le développement de parcs éoliens et la pêche récréative.

SUÈDE. En Suède, le nombre de pêcheurs et aquaculteurs artisanaux diminue depuis les années 1950. Bien que ces pêcheries aient 6 fois plus de navires que la flotte industrielle, elles représentent 41 fois moins de valeur de production. Les principaux défis auxquels cette pêche fait face sont le vieillissement des pêcheurs, avec seulement 19% d'entre eux ayant moins de 45 ans et sa représentativité au sein du secteur. En effet, la pêche et l'aquaculture artisanales ne figurent pas dans la Stratégie Nationale pour la pêche malgré leur importance pour l'alimentation, la santé publique et le développement des communautés côtières.

RUP-FRANCAISES. Dans ces régions la petite pêche représente 1.439 navires, inférieurs à 12m, et emploie 2.610 personnes (2021). Plusieurs types d'activités et d'engins sont utilisés. Cependant, depuis 2000, le nombre de navires ne cesse de diminuer en raison de la complexité de la gouvernance régionale et des effets liés au changement climatique. Depuis peu, des subventions européennes sont disponibles, mais pour y accéder il faut démontrer la durabilité des ressources en se basant sur des données scientifiques.⁶ Cette condition est difficile à satisfaire vu le manque de données disponibles dans ces régions.

Synthèse des discussions par thématique abordée

Gestion de la pêche et l'aquaculture artisanales

La question de la gestion des pêches et de l'aquaculture a été discutée par les participant.es et a permis de mettre en avant les lacunes des systèmes de gestion actuels au niveau européen, national et local. La gestion et la mise en œuvre des réglementations ne tiennent souvent pas compte des aspects sociaux et traditionnels de la pêche et ne sont donc pas adaptées aux contextes locaux. Par exemple, la Politique Commune de la Pêche-PCP a été critiquée pour son inadéquation vis-à-vis de la petite pêche et de l'exclusion de certaines espèces commerciales du système de quotas, comme le poulpe ou la sardine (ex. Portugal). Une des principales conclusions de ces échanges a été que les caractéristiques de chaque pêcherie, leurs identités et spécificités, rendent difficile l'établissement de règles communes. La cogestion semble être une des meilleures solutions puisqu'elle donne le même pouvoir au sein du processus décisionnel à l'administration et aux organisations professionnelles de la pêche. Les exemples de la « Prud'homie » en Méditerranée ou des associations de *mariscadoras* (pêcheuses à pied) en Galice (Espagne) ont été mentionnées.

Accessibilité aux droits de pêche et aux concessions aquacoles

L'accès aux droits de pêche dépend du type de pêche, de l'équipement, de la taille du navire ou de la ferme aquacole, mais un manque d'équité apparaît lors de leur répartition entre la petite pêche et la pêche au large ou industrielle. Les participant.es ont critiqué le manque de transparence dans l'attribution de ces droits, notamment au sein de l'UE, ce qui impacte particulièrement les nouveaux entrants au métier en raison de la complexité du système de répartition. Selon les participant.es, l'accès aux droits de pêche ne devrait pas constituer un obstacle supplémentaire à l'entrée au métier. La faible participation et représentation des petits pêcheurs et aquaculteurs au sein des organisations professionnelles ou de producteurs complique davantage leur accès aux droits de pêche.

Compétition spatiale

La disponibilité de l'espace maritime pour la pratique de la pêche et de l'aquaculture artisanales a été aussi un sujet discuté lors de l'atelier. L'ensemble des participant.e.s a souligné le fait que la petite pêche et l'aquaculture sont confrontées à la concurrence croissante d'autres activités telles les parcs éoliens offshore et la pêche récréative. Ces nouvelles activités pratiquées principalement dans la zone côtière impactent la petite pêche et l'aquaculture. A titre d'exemple, les parcs éoliens peuvent limiter voire interdire la pêche ou l'aquaculture dans un secteur précis. La création d'Aires Marines Protégées (AMP) limite aussi l'espace pour la pratique de la pêche et de l'aquaculture. Les participant.es ont mentionné la nécessité d'établir un équilibre entre ces nouveaux occupants de l'espace marin et la pêche et l'aquaculture artisanales, notamment par le biais d'outils comme la planification de l'espace maritime (PEM). Toutefois, l'intégration de la petite pêche et l'aquaculture dans les processus décisionnels reste problématique, avec une voix souvent négligée au profit des intérêts de la pêche industrielle.

Marché des produits de la mer et diversification

Le marché des produits de la mer évolue, avec une demande croissante de produits de qualité à prix abordable et à faible impact environnemental. Cependant, les pêcheurs et aquaculteurs artisanaux disent ne pas pouvoir différencier leurs produits de ceux de la pêche industrielle, et ceci, malgré leur réputation en tant que produits plus respectueux de l'environnement, locaux et/ou de qualité. Les prix fluctuent, parfois de manière excessive (ex. Bretagne) ou dérisoire (ex. Açores) si les produits sont vendus localement. Ceci rend la commercialisation des produits compliquée. Certains pêcheurs optent pour des nouvelles stratégies telles que des partenariats avec des restaurants (ex. îles Canaries) ou des labels de qualité (ex. Bretagne). Les ostréicultrices méditerranéennes par exemple, pratiquent traditionnellement la vente directe et la dégustation d'huîtres dans le but d'ajouter de la valeur à leurs produits. Ces stratégies de vente sont devenues courantes par rapport au passé, comme en témoignait une conchylicultrice présente : « **[Auparavant] il n'y avait pas assez de temps pour se consacrer à la vente de notre production [...], tout était vendu directement aux enchères** ».

Nécessité d'adaptation

Les pêcheurs et aquaculteurs sont confrontés à de nombreux changements et crises, tant sur le plan socio-politique que sur le comportement des espèces, l'émergence d'espèces envahissantes ou encore la diminution des ressources : « **Nous ne pêchons plus les mêmes espèces qu'avant. Nos espèces ciblées sont en difficulté, comme le lieu jaune** ». La réponse à ces changements est « **l'adaptation** ». Forcés d'adapter leurs activités et moyens de subsistance, les pêcheurs développent de nouvelles techniques en se modernisant et en investissant dans de nouveaux engins de pêche, ou encore, en explorant de nouvelles zones de pêche (généralement plus loin de la côte). Pour s'adapter, certains développent des actions pour réduire les coûts de production ; tel était le cas des petites entreprises conchyloles de l'étang de Thau (Méditerranée), qui ont introduit dans ce but et pour la première fois la collecte naturelle des naissants d'huîtres dans l'Étang de Thau.

Représentation de la petite pêche et l'aquaculture

La petite pêche et l'aquaculture sont souvent sous-représentées au sein des instances décisionnelles nationales ou européennes. Un participant pêcheur a mentionné que leur voix « **n'est pas entendue** » et que les représentants « **ne nous soutiennent pas** ». La difficulté de représenter la petite pêche et l'aquaculture peut s'expliquer par la diversité des pratiques de pêche et l'influence significative des pêcheries industrielles au sein des instances décisionnelles. D'autres participant.es ont mentionné le manque de représentation des femmes dans la pêche et l'aquaculture, en déclarant qu'il y a un « **manque d'attention institutionnelle à la situation des femmes, malgré les efforts au niveau local pour faire entendre leurs voix** ».

Aspects sociaux :

Renouvellement de la flotte et jeunes entrants

Les discussions ont porté sur le recrutement des pêcheur.es et conchyliculteurs/trices, et le fait que l'accès à ces emplois est plus compliqué aujourd'hui et attire de moins en moins les jeunes. Ces professions continuent d'attirer les jeunes issus de familles de pêcheurs ou d'ostréiculteurs, mais l'accès est très contraignant pour tous les nouveaux arrivants. Ces contraintes comprennent les coûts élevés (prix du navire, prix de concessions, hausse du prix du carburant, ...), la bureaucratie (accès aux droits de pêche, manque de transparence, accès au DPM, licences, autorisations, ...) ou les facteurs socio-politiques et environnementaux (Brexit, crises sanitaires, changement climatique, ...). Il est essentiel de soutenir une transition équilibrée entre les anciens et les nouveaux arrivants, tout en transmettant le savoir et la passion de ces métiers aux jeunes générations.

Condition des femmes dans le milieu

Le rôle des femmes dans la pêche et l'aquaculture a été largement discuté lors de l'atelier. Il a été noté que les femmes sont sous-représentées dans ces métiers en raison de barrières culturelles et sociales, imposées par les sociétés patriarcales, attribuant aux femmes un rôle de reproduction (la garde des enfants, des parents, de la maison, faire à manger, laver le linge ...), pour renforcer la capacité productive masculine. Les femmes qui veulent être pêcheur.es rencontrent plus d'obstacles que les hommes, comme par exemple le manque de stages professionnels à bord des navires, la discréditation par leurs collègues masculins ou encore, le manque de considération de la part des instances professionnelles et décisionnelles. Les participant.es ont souligné que « **les femmes sont confrontées à plus de défis que les jeunes hommes pour commencer la pêche** ». Malgré le manque de reconnaissance, les femmes travaillent dans la pêche par passion et pour gagner leur indépendance financière et ont tendance à construire des camaraderies et collaborations plus solides par rapport aux hommes travaillant en mer (notamment chez les pêcheures à pied). Le cas des *mariscadoras* galiciennes a été mentionné pour illustrer les différences entre femmes et hommes dans ces métiers. En effet, leur travail semble être moins valorisé et moins lucratif que celui des hommes exerçant le même métier.

Définition de la pêche et l'aquaculture artisanales

Les participant.es ont pointé la difficulté d'avoir une définition unique de la pêche et l'aquaculture artisanales en raison de leur diversité et des spécificités locales et culturelles. Bien que l'UE définisse la pêche artisanale comme « *la pêche réalisée par des navires de moins de 12m et n'utilisant pas d'engins de pêche traînants* », des pêcheur.es, récoltant.es d'algues de rives, pêcheur.es à pied, conchylicultrices et autres participant.es ont fait remarquer que « **la pêche artisanale ne se limite pas à la taille des bateaux** ». L'exemple des navires finistériens récoltants d'algues, ayant une longueur de moins de 12m, a été donné. Ces navires, grâce à la technologie à bord, peuvent récolter 70 tonnes de laminaires par jour. D'un autre côté, des navires portugais pratiquant des techniques de pêche moins impactantes pour l'écosystème marin, mais ayant une longueur de plus de 12m, sont classés dans la catégorie de pêche

industrielle. Les pêcheurs à pied de coquillages ou d'algues de rive ainsi que les conchylicultrices présent.es dans la salle, ont également évoqué le fait que les réglementations de l'UE ne leur accordent pas le statut de pêcheur.es et ont plaidé pour leur inclusion dans la petite pêche.

L'image ci-contre représente un nuage de mots avec les réponses des participant.es à la question : « **Comment définissez-vous la pêche et l'aquaculture artisanales ?** ».



Importance de la collaboration recherche-pêcheur.es

« **Les nouvelles générations de pêcheurs souhaitent collaborer plus avec les scientifiques** ». La collaboration entre les mondes de la recherche, de la pêche (embarquée, à pied - de coquillages ou algues de rive) et de la conchyliculture s'est renforcée au cours de la dernière décennie. Cette coopération vise la mise en commun de l'expertise scientifique et des connaissances écologiques locales des pêcheurs, qui apparaissent nécessaires pour l'amélioration de la gestion des ressources et assurer la durabilité des activités de pêche. Des exemples de projets portés en commun entre scientifiques et organisations professionnelles ont été donnés. Ces projets ont permis la création des nouvelles connaissances mises au service de la gestion des ressources. Les jeunes pêcheurs présents à l'atelier ont évoqué leur volonté de collaborer avec les scientifiques pour obtenir plus de connaissances sur les espèces qu'ils ciblent. Selon eux, c'est grâce à des telles collaborations que leur parole sera entendue. Un ancien pêcheur a appelé les jeunes à prendre leur avenir en main en écartant les anciens qui dirigent actuellement ces secteurs.

Messages clés

Voici quelques messages clés ressortant de ces échanges qui pourront alimenter de futures réflexions :

-  **Réglementations** : Une meilleure inclusion de la petite pêche et l'aquaculture dans les réglementations européennes est nécessaire. Une meilleure prise en compte des contextes locaux et des particularités de chaque métier est demandée.
-  **Système de quotas** : Le système d'allocation des quotas, dans certains pays, devrait être plus transparent et surtout tenir compte des besoins des nouveaux entrants dans la petite pêche et l'aquaculture.
-  **Planification de l'espace maritime** : La petite pêche et l'aquaculture devraient être mieux intégrées et consultées dans les processus d'aménagement et de planification de l'espace maritime, puisque les pêcheurs et aquaculteurs sont les principaux concernés par le développement de nouvelles activités, telles que les énergies marines renouvelables et la mise en place d'outils de conservation de l'espace marin, tels que les Aires Marines Protégées (AMP).
-  **Représentation de la petite pêche et l'aquaculture** : Les représentants nationaux, régionaux et locaux de la pêche et l'aquaculture devraient mieux défendre les intérêts de la pêche et l'aquaculture artisanales au sein des instances décisionnelles. La pêche et l'aquaculture artisanales doivent intégrer ces instances pour faire valoir leurs droits.
-  **Recrutement de nouveaux entrants** : Les nouveaux entrants ont besoin de plus de soutien pour surmonter les coûts élevés (prix des navires, concessions, crédits) et accéder aux droits de pêche (quotas, licences, DPM) afin de pouvoir entrer dans le métier.
-  **Modernisation des navires et installation des infrastructures terrestres** : La modernisation des navires permet une meilleure qualité de vie et de meilleures conditions de travail via l'installation de toilettes et douches à bord, entre autres. L'installation de toilettes près des plages et leur ouverture tout au long de l'année facilitera la vie des femmes qui récoltent les algues ou les coquillages à pied. Equiper les navires de pêche et les chantiers/cabanes ostréicoles avec des outils plus ergonomiques facilitera le travail des hommes et des femmes.
-  **Le travail féminin dans la petite pêche et l'aquaculture** : Amélioration des conditions de travail pour permettre l'emploi des femmes. Les femmes pratiquant ces activités doivent bénéficier des mêmes droits et devoirs que les hommes pour l'accès aux ressources et être mieux représentées au sein des organisations professionnelles.

Remerciements

Nous remercions sincèrement les participant.es (scientifiques, étudiant.es, pêcheur.es et pêcheur.es à pied, récoltant.es d’algues et crustacés, organisations, ONGs et associations, gestionnaires, représentant.es des comités des pêches) d’avoir assisté à cet atelier et d’avoir partagé leurs idées et opinions sur la situation actuelle et l’avenir de la petite pêche et l’aquaculture, en Europe et dans le monde.

Merci en particulier aux professionnel.les de la pêche d’avoir pris le temps d’assister et de partager avec nous leurs expériences et leur passion pour ces métiers, ainsi qu’aux chercheur.es internationaux de s’être rendus à Brest pour nous faire connaître la situation de la pêche dans leurs pays et échanger avec nous.

Nous tenons également à remercier les étudiant.es et jeunes chercheur.es qui ont contribué à la préparation et l’organisation de cet atelier, ainsi qu’aux interprètes et à l’ensemble du personnel de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines - Victor Segalen de l’Université de Bretagne Occidentale pour leur aide et leur accueil.

Nous reconnaissons également le soutien des organisations suivantes :



Crédits : Katia Frangoudes, Eider Graner Urtizbera – Université de Bretagne Occidentale (UMR-6308 AMURE)
Contact : katia.frangoudes@univ-brest.fr ; eider.graner@univ-brest.fr

Rapport détaillé en anglais : http://toobigtoignore.net/towards-a-new-era-of-support-for-ssf-and-aquaculture-in-europe_workshop-report/

Quelques photos de l'atelier

© Crédits photos : J.P. Fernández

